



**Projet d'établissement  
du collège NORMANDIE  
MAINE  
2018-2022**

## Diagnostic de l'établissement - collège Normandie Maine

### 1/ Le contexte :

Le collège Normandie Maine est situé dans une commune du Nord Sarthe de 900 habitants. On peut le qualifier de «rural isolé», hors de l'influence du centre de gravité de l'agglomération du Mans, bien qu'Ancinnes soit situé dans le bassin économique d'Alençon qui accueille dans ses établissements scolaires la majorité des élèves du collège après la 3ème.

L'isolement du collège ne facilite pas l'accès aux infrastructures culturelles, sportives et associatives.

Construit au début des années 1980, le collège a récemment pu bénéficier de travaux de rénovation d'une partie des salles de classe. Leur nombre n'est pas suffisant pour accueillir les 340 à 360 élèves par an depuis 2010. Deux salles modulaires ont été installées dans la cour en 2010 pour pallier ce problème mais celles-ci ne sont pas très confortables. Une nouvelle demi-pension offrant une capacité plus importante et des conditions d'accueil plus adaptées et confortables est opérationnelle depuis la rentrée 2013 et fort appréciée de élèves et commensaux.

Le collège a bénéficié depuis 2015 de travaux de réfection dans la majorité des salles (sol, plafonds, électricité) ce qui a permis d'améliorer grandement le confort et la qualité d'accueil des élèves. Le mobilier en revanche est vieillissant et mériterait un remplacement dans de nombreuses salles.

Les espaces libérés par l'ancienne ½ pension n'ont encore pas fait l'objet d'une réhabilitation et d'un réaménagement devenus pourtant nécessaires pour améliorer l'accueil des élèves notamment par le service de vie scolaire (bureau du CPE, permanence supplémentaire) ou créer de nouvelles salles de classe. La capacité des salles est limitée à 28 élèves maximum. Ce qui crée des contraintes d'emploi du temps.

Le gymnase communal attenant est pratique car proche du collège mais pas chauffé et très mal isolé ce qui pose de grandes difficultés pendant les mois d'hiver. On déplore le manque d'installations complémentaires pour pratiquer des activités plus spécifiques bien que la mairie d'Ancinnes mette à disposition du collège un centre culturel.

Le secteur du collège comprend plus de 20 communes dont 7 écoles de secteur (Arçonnay, Saint-Paterne, Champfleury, Ancinnes, Neufchâtel-en Saosnois, Rouessé-Fontaine, Fyé/Oisseau-Le-Petit). Les élèves viennent majoritairement par les transports scolaires.

## **2/ Forte proportion de demi-pensionnaires et d'élèves transportés par les cars :**

95% des élèves sont ½ pensionnaires alors que la moyenne est de 81% dans le département. Ils sont « captifs » de la première heure de cours le matin à la dernière de l'après-midi, ce qui crée une contrainte forte en termes de gestion des élèves sur le temps de midi et les heures d'étude.

### **Les élèves :**

Effectifs :

niveaux	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
6ème	100	89	103	113	78	95	85
5ème	104	97	86	96	110	79	96
4ème	67	96	93	86	96	102	74
3ème	81	52	77	80	71	81	90
<b>Total</b>	<b>352</b>	<b>334</b>	<b>359</b>	<b>383</b>	<b>355</b>	<b>357</b>	<b>345</b>

Sur 7 années la moyenne des effectifs est de 354 élèves répartis dans 14 à 15 classes selon la distribution des élèves par niveau et les années. Les effectifs ont évolué de façon très nette depuis 2007 (296 élèves).

### **Les PCS et boursiers :**

Les PCS défavorisés sont inférieurs à la moyenne départementale 38,1 % contre 42,4 % mais supérieurs à celui de l'Académie 36,5 % et le pourcentage de la catégorie cadre supérieurs et enseignants est bien inférieur au pourcentage départemental et académique 11,4 % contre 17,7 % et 21,5 %

Le taux de boursiers est inférieur à la moyenne départemental (24.5% en 2016-2017 pour 26.2%) mais supérieur à la moyenne académique (21.1%)

### **Caractéristiques population élèves**

PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) :

PCS	Clg Normandie Maine	Sarthe	Académie
cadres, professions libérales	14,6 %	18,5 %	22,8 %
cadres moyens	13.7%	13,3 %	14,2 %
employés, artisans, commerçants et agriculteurs	31 ,8%	22.7 %	23.8 %
ouvriers, inactifs	36.7%	40.4 %	34.6 %

Le taux PCS « défavorisés » est inférieur à celui du département mais supérieur à celui de l'Académie et de la France. En revanche, le PCS « favorisés » est plus faible et nettement inférieur à ceux du département, de l'Académie et de la France. Il faut souligner la forte représentation des PCS « employés, artisans, commerçants et agriculteurs » (31.8%). Le taux des boursiers reste inférieur au taux départemental en 2016 (19.8% pour 25.5 %). On peut supposer que toutes les familles n'en font pas la demande.

### **- Demi-pension :**

Nombre de ½ pensionnaires 2017-2018 : 322 pour 343 élèves, externes : 21 soit presque 94 % de DP pour 80.8% pour le département

-Les élèves sont «captifs» de 8h30 à 16h45 (arrivée et départ des transports)

**Les incidences ne sont pas négligeables :**

Les élèves sont pris en charge du matin au soir s'ils n'ont pas la possibilité de rentrer chez eux ou que quelqu'un de leur famille ou de leur proche ne puissent les récupérer. Sur la pause méridienne, le collège doit proposer des activités péri-scolaires pour rendre le temps de midi constructif. L'association sportive, la chorale du collège et le FSE proposent des activités dans ce sens. Le nombre de licenciés des 2 associations ne cesse d'augmenter

La pause de midi a été allongée avec les changements horaires en 2013 : 11h40 à 13h40, 12h12 à 13h40. L'association sportive, le Foyer socio-éducatif, la chorale disposent de temps pour organiser leurs activités.

**3/ les résultats :**

**Elèves en retard en 6ème :**

Le pourcentage d'élèves arrivant avec une année de retard au collège 8.4 % en 2016 est passé à 2.4% en 2017 est maintenant inférieur à la moyenne départementale de 7.3 %

**Elèves en avance en 6ème :**

Le pourcentage d'élèves arrivant en avance au collège de 6.3% en 2016 et 3.5% en 2017 est supérieur à la moyenne départementale à 2.2 %.

**Les taux de redoublement :**

Ils sont devenus nuls. Aucun redoublement n'a été enregistré depuis la mise en place de la réforme du collège en 2016.

**Sorties avant la 3ème :**

On observe des sorties en fin de 4ème vers la 3ème Prépa-pro, MFR (3ème technologique).

2015 : 17 %

2016 : 11.4 %

2017 : 11%

2018 : 7%

**Réussite au DNB :**

Réussite au DNB	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Collège	73%	79.4%	86.4%	87.1 %	96.3%
Académie	82%	89%	88%	89%	91.2%

Le taux de réussite au DNB s'est amélioré de façon constante depuis 2013 grâce à l'implication des équipes dans l'accompagnement des élèves et la préparation à l'examen.

**Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisés (session 2015) :**

Etablissement : +3,1

Département : +7,6

Académie : +7,3

France : +8,7

Cet écart montre la capacité du collège à accompagner les élèves en situation sociale défavorisée vers la réussite au DNB.

<b>Note moyenne au contrôle continu au DNB</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Note moyenne établissement	12.79	13.3	290
Note moyenne départementale	13.11	13.32	
Note moyenne académique	13,4	13.5	300

**Contrôle continu** : si l'on étudie globalement les résultats au contrôle continu des élèves du collège Normandie Maine, ceux-ci sont en moyenne équivalents à ceux de l'Académie en 2015 et 2016 et supérieurs à ceux du département.

<b>Note moyenne au contrôle ponctuel au DNB série générale</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Note moyenne établissement	12.55	12.13	11.53
Note moyenne départementale	11.89	11.85	11.16
Note moyenne académique	12.18	12.23	11.51

**Contrôle ponctuel** : les résultats du collège ont été globalement supérieurs à ceux du département en 2015 et 2016 et équivalents à ceux de l'Académie. On peut affirmer que les élèves du collège bénéficient d'une préparation adaptée à l'examen.

Si on étudie précisément les résultats du collège, on peut remarquer que dans les matières littéraires au contrôle ponctuel ceux-ci sont supérieurs de + 1 point aux résultats académiques départementaux en 2015 et 2016. En revanche, les résultats en mathématiques sont entre -1 point et -2 point inférieurs aux résultats départementaux et académiques en 2015 et 2016, signes qu'il faudra accentuer nos efforts dans cette discipline.

**Les mentions 2017 :**

<b>2017</b>	<b>Etablissement</b>	<b>72</b>	<b>ACADEMIE</b>
<b>Sans mention</b>	<b>16,7%</b>	18,3%	17,9%
<b>Mention Assez Bien</b>	<b>34,6%</b>	21,9%	22,0%
<b>Mention Bien</b>	<b>26,9%</b>	23,8%	25,7%
<b>Mention Très Bien</b>	<b>19,2%</b>	26,8%	26,5%
<b>Nbre de candidats refusés</b>	<b>2,6%</b>	9,1%	7,9%

Le tableau des mentions est explicite sur le niveau des élèves qui est plutôt moyen : moins de très bons résultats (-6 % par rapport à l'Académie et le département) et beaucoup plus de mention AB (+13%). Les mentions « **Bien** » restent équivalentes à celles du département et de l'Académie.

Nous devons nous interroger sur des résultats qui montrent chez nos élèves soit ne recherchent pas l'excellence soit manque des ressources pour y tendre.

**Taux d'accès au niveau supérieur :**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>2<sup>nde</sup> GT</b>	<b>53.1%</b>	<b>61.5%</b>	<b>71.4%</b>	<b>60%</b>	<b>66%</b>	<b>72%</b>
<b>2<sup>nde</sup> pro</b>	<b>13.6%</b>	<b>7.7%</b>	<b>13%</b>	<b>20%</b>	<b>20%</b>	<b>15%</b>
<b>CAP/agriculture</b>	<b>1.2%</b>	<b>3.8%</b>	<b>1.3%</b>	<b>2.5%</b>	<b>3.4%</b>	<b>13%</b>
<b>Redoublement</b>	<b>3.7%</b>	<b>3.8%</b>	<b>2.6%</b>	<b>2.5%</b>	<b>2.1%</b>	<b>0%</b>

Les taux de passage en 2<sup>nde</sup> GT sont toujours supérieurs aux taux académiques. Les taux de passage en 2<sup>nde</sup> Pro sont confortés.

Les retours des bilans des élèves en seconde montrent une bonne adaptation, un maintien du niveau et une faible réorientation et l'absence de décrochage.

**4/ Les personnels :**

– **L'infirmière** à 100%, souvent sollicitée ainsi que le CPE par des problématiques autres que la santé des élèves, est investie dans le CESC et le suivi des nombreux PAI, PAP et PPS. Avec plus de 1700 passages à l'infirmerie par an elle remplit une mission rendue particulièrement difficile par l'absence d'assistante sociale dans l'établissement.

- **Assistante sociale** : Le collège n'est pas doté de poste d'assistante sociale. Cette absence est très préjudiciable car le nombre de situations sociales et éducatives complexes augmente. Celles-ci sont très souvent gérées par la vie scolaire, l'infirmière, l'intendance ou le chef d'établissement. Le taux de boursiers augmente lui aussi et le PCS «défavorisés» plus élevé de 5 points avec le taux académique.

- **PsyEN** : il est présent une journée par quinzaine. Un programme de ses interventions est signé en début d'année avec le chef d'établissement. Il ressort du plan d'activité négocié deux axes importants :

- **connaissance des filières et préparation à l'orientation active dans le continuum Bac-3, Bac+3**
- **élèves à besoins spécifiques, lutte contre le décrochage scolaire et sorties sans diplôme**

Il n'y a pas de difficultés particulières dans les procédures d'orientation des élèves. La possibilité donnée aux élèves de demander des formations dans les deux académies de Nantes et Caen est un atout supplémentaire.

Il intervient dans le cadre de séances d'information auprès des élèves de 3<sup>ème</sup> sur les filières post-troisièmes, auprès des familles sur le même sujet, aux conseils de classe, auprès des classes de 5<sup>ème</sup> sur les intérêts et

les métiers, auprès des 4<sup>èmes</sup> sur leurs projets d'orientation et la classe de 3<sup>ème</sup>. Il reçoit les élèves en entretien individuel pour leur projet d'orientation et avec les familles, pour des bilans psychologiques en vue d'une ré-orientation ou pour les dossiers MDPH. Il se concerta tout au long de l'année avec les PP des différentes classes et notamment des élèves de 4<sup>ème</sup> pour l'orientation 3<sup>ème</sup> prépa-pro et ceux de 3<sup>ème</sup> pour les orientations post-troisième.

- **Les Agents techniques territoriaux :**

3 agents à temps plein en cuisine, 5 agents d'entretien.

Ils sont très attentifs à proposer des repas de qualité (respect du plan nutritionnel national) et variés, de maintenir l'établissement en bon état de fonctionnement et de propreté. Ils sont membres à part entière de la communauté scolaire par leur présence auprès des élèves et leur rôle éducatif.

- **L'administration :**

- **Le secrétariat :**

Il compte 1.5 ETP. La secrétaire, en poste au collège depuis septembre 2011. Elle assure un lien privilégié avec les familles et tous les interlocuteurs de l'établissement. Son collègue partage son poste avec un autre établissement.

- **Le gestionnaire :**

Il est en poste depuis 2014. Il gère et anime l'équipe des agents, contribue au bon fonctionnement matériel de l'établissement ce qui contribue à sa réputation.

- **Les enseignants :**

L'équipe enseignante compte 29 enseignants dont 19 titulaires à temps complet (68%), 2 contractuels et 7 titulaires sur postes partagés et 1 contractuel à temps complet.

L'équipe au cours des 4 dernières années s'est renforcée de 6 titulaires à temps complet qui ont fait le choix de rester à Ancinnes. C'est un indicateur qui montre l'intérêt de ces enseignants pour la structure, son projet et son excellent climat professionnel et humain.

L'équipe est très impliquée dans sa mission de suivi et d'orientation. Elle est majoritairement jeune et s'investit dans les projets interdisciplinaires.

Les professeurs sont impliqués dans l'utilisation des nouvelles technologies, le fonctionnement de l'ENT E-Lyco et le développement du réseau informatique.

**Statuts :**

Certifiés ou titulaires : 89% en 2017-2018

Contractuels : 11 %

**8 postes partagés avec d'autres établissements (Moulins le Carbonnel, Beaumont sur Sarthe, Ballon, Mamers, Fresnay sur Sarthe, Bonnétable, ...)**

- technologie
- SVT
- éducation musicale
- allemand LV2
- espagnol LV2
- arts plastiques

**Moyenne d'âge** : la moyenne d'âge des enseignants en 2016 est de 36,6 ans. 42,9 % des enseignants ont moins de 35 ans, 53,6 % ont entre 35 et 50 ans, 3,6 % ont plus de 55ans

**Ancienneté dans l'établissement dans le poste en 2016 et 2015 :**

	2015				2016				
	Étab.	Dépt	Acad	France		Étab.	Dépt	Acad	France
<b>Moins de 2 ans</b>	39,3	33.6	32.2	34.8	<b>Moins de 2 ans</b>	42,9	30,7	31,1	33,3
<b>De 2 à 5 ans</b>	17.9	14.1	17.8	15.7	<b>De 2 à 5 ans</b>	14,3	14,5	15,7	15
<b>De 5 à 8 ans</b>	17.9	19.7	19.5	17.5	<b>De 5 à 8 ans</b>	17,9	17	18,7	17,5
<b>Plus de 8 ans</b>	25	32.6	30.4	31.8	<b>Plus de 8 ans</b>	25	37,2	34,5	34,3

- 1/3 des professeurs habitent dans un rayon distant de + 20 km du lieu de travail

Globalement les professeurs répondent volontiers aux sollicitations du chef d'établissement pour les réunions concernant les questions pédagogiques, le projet d'établissement, le fonctionnement du collège

Hormis cette difficulté, l'équipe des professeurs est motivée, consciente des difficultés des élèves et prête à s'investir pour l'accompagnement personnalisé, les PPRE, l'accompagnement éducatif, l'ASSR.

- **Vie scolaire : 1 CPE et 3.7 ETP AED, AVS, AE-SH**

La vie scolaire pilotée par le CPE est très attentive à la sécurité des élèves, à ce qu'ils évoluent au sein de l'établissement en respectant autrui (adultes et enfants) et leur environnement tout en les aidant à gagner en autonomie, en savoir-vivre, savoir-être et en capacité à apprendre.

Cependant, la configuration du collège ne facilite pas les missions de la vie scolaire : couloirs tortueux, faux niveaux, préau peu étanche, manque de casiers, forum exigu pour le nombre d'élèves présents et



rendu parfois dangereux par des sols glissants par temps de pluie et des murets qui sont autant d'obstacles.

Les AVS-AE-SH assurent le soutien aux élèves faisant l'objet d'une notification MDPH et participent grandement à leur suivi. Ils leur consacrent une attention toute particulière et renforcent le lien avec les enseignants et les familles.

### **5/ Les familles :**

Il n'existe pas d'association de parents d'élèves : le manque d'interlocuteurs représentatifs (hors des seuls membres parents d'élèves du CA) est préjudiciable à une bonne communication entre l'administration, les professeurs et les familles et à la dynamique même de l'établissement.

Cependant, on remarque une forte présence des parents aux réunions et rencontres parents-professeurs et l'investissement des familles lors des sorties organisées par le FSE.

### **6/ Le Foyer/l'AS:**

Forte implication du FSE (324 inscrits en 2014/15, 327 en 2015/2016, 278 en 2016/2017) et de l'AS (140 inscrits 2014/2015, 81 en 2015/2016, 137 en 2016/2017) sur ce créneau qui permet aux élèves de pratiquer une activité associative et/ou sportive.

Le foyer organise tout au long de l'année des actions à visée culturelle et éducative. Grâce à lui de nombreux élèves ont pu ainsi pratiquer des activités qu'ils n'auraient pas pu faire autrement. Ces deux associations contribuent par leurs actions à l'amélioration de l'accueil des élèves, à leur éducation et à la mise en œuvre du projet d'établissement au travers de ses différents axes (notamment les axes ouverture de l'établissement sur l'extérieur, l'estime de soi de l'élève et l'optimisation des parcours).

### **7/ L'orientation :**

– **Le PsyEN** : il est présent une journée par quinzaine. Un programme de ses interventions est signé en début d'année avec le chef d'établissement. Il ressort du plan d'activité négocié deux axes importants :

- **connaissance des filières et préparation à l'orientation active dans le continuum Bac-3, Bac+3**
- **élèves à besoins spécifiques, lutte contre le décrochage scolaire et sorties sans diplôme**

Il n'y a pas de difficultés particulières dans les procédures d'orientation des élèves. La possibilité donnée aux élèves de demander des formations dans les deux académies de Nantes et Caen est un atout supplémentaire.

Il intervient dans le cadre de séances d'information auprès des élèves de 3<sup>ème</sup> sur les filières post-troisièmes, auprès des familles sur le même sujet, aux conseils de classe, auprès des classes de 5<sup>ème</sup> sur les intérêts et les métiers, auprès des 4<sup>èmes</sup> sur leurs projets d'orientation et la classe de 3<sup>ème</sup>. Il reçoit les élèves en entretien individuel pour leur projet d'orientation et avec les familles, pour des bilans psychologiques en vue

d'une ré-orientation ou pour les dossiers MDPH. Il se concerte tout au long de l'année avec les PP des différentes classes et notamment des élèves de 4<sup>ème</sup> pour l'orientation 3<sup>ème</sup> prépa-pro et ceux de 3<sup>ème</sup> pour les orientations post-troisième.

Parallèlement aux interventions du PsyEN, les professeurs dans leur classe dans le cadre du **parcours avenir**, mènent des actions ciblées de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. :

- Découverte des métiers,
- Découverte des voies et de l'éventail des formations (en lien avec les métiers),
- Visite d'établissements,
- Présentation des formations,
- Rencontre d'anciens élèves, d'étudiants,
- Mini-stages en lycée général et technologique, LP, LPA,CFA,
- Travail sur la connaissance de soi,
- Stage en entreprise, rapport de stage, restitution
- Participation à des forums de formation, salons
- Visite de lycées
- Portes ouvertes
- Entretien personnalisé d'orientation avec le PP
- Préparer et construire son projet d'orientation

**8/ le CESC** : instance importante de l'établissement qui impulse de nombreuses actions dans tous les domaines de la santé et de la citoyenneté (information sur la sexualité, prévention des violences et conduites à risques, toxicomanies, PSC1, ASSR, troubles auditifs) et s'inscrit pleinement dans les différents axes du projet

- Passage de l'ASSR 1 et 2
- Actions des professeurs contre le racisme, l'homophobie : exposition sur le racisme dans le cadre de la semaine contre les discriminations et le racisme. Exposés en 5<sup>ème</sup>
- Exposition de la FAL sur le racisme et les discriminations
- Intervention de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ) dans les 4 niveaux du collège sur :
  - La loi, les violences et la citoyenneté avec les élèves de 6<sup>ème</sup>
  - Les dangers d'internet avec les élèves de 5<sup>ème</sup>
  - La justice des mineurs avec les élèves de 4<sup>ème</sup>
  - L'alcool et les stupéfiants avec les élèves de 3<sup>ème</sup>
- Projet « environnement vôtre » sur 4 jours à Paris.
- Sortie ski-volcanisme

- Formation des délégués
- Information à l'orientation, (avec entre autres) découverte des formations par l'apprentissage et les métiers des armées
- Opération « collèges entreprises »
- Actions de l'AS et du foyer : responsabilisation des élèves
- Intégration des élèves de 6ème
- Formation des élèves de 6ème aux dangers et à la sécurité dans les transports (distribution de gilets jaunes et lampes de poche à dynamo)
- Appariement avec l'Allemagne (découverte de nouveaux modes de vie et de l'entreprise à l'étranger)
- Sorties à l'étranger (Espagne mars 2018) (découverte de nouveaux modes de vie et cultures)
- formations des élèves aux « gestes de 1er secours » ou « gestes qui sauvent » pour les élèves de 3ème et délégués toutes classes
- sortie au centre de secours des pompiers d'Ancinnes : élèves de 4ème volontaires
- Journée nationale contre le harcèlement
- Recyclage des déchets : papier par les 5èmes, récupération des bouchons, des cartouches d'encre, piles, lunettes, ... par la vie scolaire (service civique)
- Recyclage des déchets alimentaires à la 1/2 pension (service civique)
- Commission menu
- Cross du collège
- Accueil des CM2 en juin
- Le numérique responsable en 5ème avec l'association « génération numérique » (dangers d'internet)
- PPMS : mise en place de PPMS attentat intrusion et confinement d'établissement.
- Education à la vie affective avec les élèves de 4ème par le planning familial du Mans
- le petit-déjeuner : (classes de 6<sup>ème</sup>) une sensibilisation à un petit-déjeuner équilibré à la ½ pension.
- Equilibre alimentaire : classes de 4ème, prévention des risques d'obésité et d'anorexie
- Prévention des risques auditifs
- travail en groupe sur les compétences psychosociales (CPS) en 6<sup>ème</sup>
- Sécurité routière : animation sur les dangers de la route

### **9/ L'organisation pédagogique :**

Globalement l'équipe pédagogique est très soudée. Les relations professionnelles en son sein sont excellentes et montrent une forte cohésion entre les collègues qui se soutiennent mutuellement.

Les projets pédagogiques sont nombreux impliquant souvent plusieurs disciplines. Les professeurs ont bien compris la nécessité de ces projets pour motiver leurs élèves et les impliquer dans leurs apprentissages.

- **Ouverture vers l'étranger :**

L'anglais LV1, l'espagnol et l'allemand LV2 sont enseignés au collège. Un appariement sous l'égide de l'OFAJ (office franco-allemand pour la jeunesse) est mis en place. Des séjours culturels en Espagne sont à l'ordre du jour tous les ans mais les coûts imposés par les voyagistes sont lourds à supporter dans le contexte économique actuel.

Depuis 2016 un voyage est organisé un an sur deux en Angleterre (en alternance avec l'Espagne)

Des pistes sont en cours pour un échange avec un collège Finlandais.

- **Aide aux élèves :**

« Devoirs faits » a été mis en place du mois d'octobre 2018 au mois de mars 2018, 3 soirs par semaine. Une moyenne de 25 élèves est accueillie. Les professeurs de mathématiques proposent du soutien- sur le temps de midi aux élèves de 3<sup>ème</sup>.

- **PPRE :**

Tous les ans une moyenne de 10 élèves est prise en charge par des professeurs volontaires en 6<sup>ème</sup> surtout. Il s'agit d'élèves dont la situation a été signalée par les enseignants du 1<sup>er</sup> degré et pour lesquels un PPRE passerelle a été établi.

- **Ouverture sur l'extérieur :** sorties scolaires dans différents domaines disciplinaires

- En 6<sup>ème</sup> : natation, visite du site archéologique de Jublains
- En 5<sup>ème</sup> : projet « environnement vôtre » en région parisienne (thématiques pluridisciplinaires)
- En 4<sup>ème</sup> : séjour ski et volcanisme
- En 3<sup>ème</sup> : voyages en Angleterre et en Espagne. Appariement avec l'Allemagne, « course en cours » projet en technologie de fabrication de modèle réduit pour une course qui a lieu tous les ans à l'IUT de Damigny.

Au regard de cet état des lieux, du contexte du collège Normandie Maine, de la nouvelle loi d'orientation sur la refondation de l'école, cinq axes sont proposés :

**Axe 1 : Former le collégien citoyen**

**Axe 2 : Renforcer la liaison école-collège, collège-lycées**

**Axe 3 : Ouvrir l'établissement sur l'extérieur**

**Axe 4 : Personnaliser le parcours des élèves**

**Axe 5 : Le numérique au service de la réussite des élèves**

---

## **Axe 1 : Former le collégien citoyen**

### **Etat des lieux :**

De plus en plus d'élèves expriment lors de leur passage à la vie scolaire, chez l'infirmière et au travers de leurs résultats scolaires un sentiment de mal-être, un manque de confiance en eux, de mésestime d'eux-mêmes qui entraînent chez beaucoup des difficultés scolaires. Un élève qui a une faible estime de lui-même, qui manque de confiance en lui ne peut s'investir correctement dans ses apprentissages. La perception qu'ont les parents, enseignants et adultes membres de la communauté scolaire des enfants et l'intérêt qu'ils leur manifestent ont une forte incidence sur l'estime d'eux-mêmes des élèves. Le regard que les élèves portent sur leurs pairs, a lui aussi une grande importance.

**Objectif :** redonner confiance à l'élève pour qu'il retrouve le goût d'apprendre et la volonté de s'investir dans sa scolarité

### **Moyens d'actions :**

**Items tirés du socle commun dans le domaine 3 du socle commun : la formation de la personne et du citoyen:**

- *Apprendre le vivre ensemble*
- *Mise en œuvre du*
- *Maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation*
- *Empathie et bienveillance*
- *La règle et le droit*
- *Les règles communes, civilité*
- *Etude des valeurs d'une société démocratique*
- *Le principe de laïcité*
- *Réflexion et discernement*
- *Maîtrise de l'argumentation*
- *Différencier ce qui est objectif et ce qui est subjectif*
- *Apprendre à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements*
- *Débat argumenté*
- *Définition de l'intérêt général*
- *La Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative*
- *L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui*
- *L'engagement*

- *Le respect des contrats*
  - *S'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances), s'engager*
  - *Prendre des initiatives, entreprendre et mettre en œuvre des projets*
  - *Préparer son orientation future et sa vie d'adulte*
- 
- Intégration des élèves de 6èmes
  - Vie de classe : apprentissage de la gestion de conflits, programmation des thèmes abordés en vie de classe
  - 6<sup>ème</sup> : harcèlement, méthodes de travail
  - 5<sup>ème</sup> : la violence à la télé, le règlement intérieur
  - 4<sup>ème</sup> l'orientation, l'image qu'on renvoie
  - 3<sup>ème</sup> : esprit d'équipe, création d'un débat, bilan, des qualités et compétences
  - EMC : harcèlement et règlement intérieur
  - Expo sur les discriminations (3<sup>ème</sup> ?)
  - Initiation à la vie affective en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ? (CESC)
  - Auto-portrait
  - Travail sur les compétences psycho-sociales
  - S'investir au foyer, à l'AS
  - Home-sweat home
  - Différenciation pédagogique
  - cross
  - portes ouvertes
  - course en cours
  - partenariat avec l'IREPS par exemple, le planning familial dans le cadre du CESC : élaboration et mise en place d'actions visant à renforcer l'estime de soi des élèves
  - école des parents : conférence, débat
  - actions de CESC : intervention BPDJ, Proscenium, génération numérique, Info sexualité, gestes qui sauvent (voire PSC1 pour certains élèves) et actions visant à prévenir le harcèlement entre élèves (réseau sociaux, téléphone portable,...)
  - valorisation du rôle des délégués
  - tutorat entre pairs, entraide
  - harmonisation des pratiques de gestion de classe
  - favoriser l'évaluation par compétences : valoriser le travail des élèves au travers de la validation des domaines dusocle
  - rendre l'élève acteur de son parcours de scolarisation et d'orientation (mise en œuvre du Parcours Avenir)

- prise en compte des « Dys » (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie) des élèves relevant d'un PAI (projet d'accueil individualisé)
- renforcer le partenariat des parents dans l'accompagnement des élèves
- valorisation des prises d'initiatives et de responsabilité des élèves (Association sportive, Foyer socio-éducatif, vie scolaire, délégués)

## **Axe 2 : renforcer la liaison école-collège, collège-lycée**

### **Etat des lieux :**

10,5% des élèves se situent en maîtrise fragile en français à l'entrée en 6<sup>ème</sup> et 30% en mathématiques. Le collège doit prendre en compte ces données dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et celui de la liaison école-collège.

En outre il est important de faciliter leur adaptation au nouveau mode d'organisation que constitue le collège : plusieurs professeurs, des cours qui changent à chaque heure, gérer un emploi du temps, la gestion du travail personnel. La situation d'isolement du collège ne facilite pas les démarches des élèves dans leur découverte des formations (lycées général, technologique et professionnel, apprentissage). La situation géographique des écoles de secteur réparties dans un périmètre de 10 kms autour du collège ne facilite pas les échanges.

Le passage du collège au lycée n'est pas non plus aisé pour les élèves. A l'heure des choix en fin d'année scolaire de 3ème, beaucoup hésitent sur leur choix d'orientation : lycée professionnel, lycée général et technologique, apprentissage et le choix de la spécialité en seconde. Certains ne veulent pas s'éloigner du cercle familial, pensent ne pas pouvoir réussir leur scolarité en lycée et envisager des études longues après le bac.

### **Objectifs :**

Améliorer la prise en charge des élèves de 6ème à leur entrée au collège en favorisant la continuité des apprentissages dans le cadre de l'école du socle

Améliorer la capacité des élèves à choisir une formation post-3<sup>ème</sup> et faciliter son adaptation au lycée

### **Moyens d'actions :**

- harmonisation et partage des pratiques
- répartition des nouveaux programmes
- prise en compte des problématiques des élèves de CM2 dans la constitution des classes de 6ème
- retour d'informations aux PE
- CEC : instance prospective (travaux en commission sur des sujets communs et transversaux)
- Conseils de cycle 3 : mise en commun sur les élèves et les pratiques
- Temps de concertation par discipline prévu à l'emploi du temps
- harmonisation des programmes et des progressions au cycle
- accueil des CM2 en fin d'année pendant l'oral du DNB

- portes ouvertes
- projets communs CM2-6ème
- formation communes enseignant 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>d</sup> degré en lien avec la pédagogie d'évaluation par compétences
- PPRE passerelle
- stages de remise à niveau
- continuité des apprentissages au travers de l'évaluation par compétences
- le parcours avenir : mis en place depuis la 6<sup>ème</sup>. Travail sur Folios avec les Professeurs principaux
- mini-stages en LP en 3ème
- mini-stages en LGT en 4ème (découverte de la voie STI2D)
- participation du collège aux forums de l'orientation (Sées-Alençon)
- faire témoigner les anciens élèves sur leur parcours de lycéens

---

### **Axe 3 : ouvrir l'établissement sur l'extérieur**

#### **Etat des lieux :**

Le collège est qualifié de « rural isolé » car éloigné du centre de gravité du Mans, des axes routiers, partiellement intégré dans le bassin économique d'Alençon situé dans l'Académie voisine, éloigné aussi des lieux culturels, sportifs et associatifs nécessitant des transports nombreux et coûteux.

#### **Objectifs :**

Compenser l'isolement géographique par une ouverture sur l'extérieur dans les domaines artistique, culturel, sportif et professionnel offrant aux élèves les opportunités et l'acquisition des compétences du socle commun dans les domaines couverts par la compétence « culture humaniste »

#### **Moyens d'actions :**

- Sorties pédagogiques à visée artistique, scientifique et culturelle dans le cadre de l'histoire des arts, des programmes d'histoire géographie, sciences, EPS aux 4 niveaux du collège :
  - sortie « environnement vôtre »
  - Mémorial de Caen, Plages du débarquement
  - Stage de ski, étude des volcans dans les Monts d'Auvergne
  - Sortie APPN
  - échange linguistique avec l'Allemagne (appariement)
  - voyage en Angleterre, en Espagne



- Course en cours
- découverte de l'entreprise : partenariat collège entreprise avec le Pays de Haute Sarthe pour les classes de 4<sup>ème</sup> (dispositif « collège-entreprise »)
- activités du foyer et de l'AS : sorties culturelles, rencontres sportives
- favoriser la pratique d'une langue étrangère : mise en place d'appariements (appariement avec l'Allemagne déjà engagé), de séjours culturels et linguistiques
- Permettre une meilleure implication des familles :
  - Créer les conditions favorables à la création d'une association de parents d'élèves
  - Amplifier le dialogue professeurs/familles, réunion à mi-semestre
  - Associer les parents à la construction et au suivi du projet d'établissement et de sa mise en œuvre
- faire entrer l'art dans l'établissement : création d'un lieu d'exposition dans les nouveaux locaux
- création d'une chorale

#### **Axe 4 : Personnaliser le parcours des élèves**

Le niveau de maîtrise des compétences du socle par les élèves qui arrivent au collège en 6<sup>ème</sup> est hétérogène. Les conditions de travail, le milieu socio-économique, les relations qu'ils entretiennent avec leurs pairs, leur implication dans le sport, les loisirs, l'environnement familial, éducatif et culturel sont autant de facteurs déterminant pour leur parcours. Leur adaptation au collège et aux nouvelles modalités d'organisation de scolarité peut influencer de façon notable leur réussite ou leurs difficultés dans les apprentissages. L'élève ensuite s'investit à des degrés divers dans sa scolarité. C'est au collège de proposer les dispositifs et les remédiations permettant à l'élève de construire son projet, de maintenir sa motivation et son envie de réussir pour atteindre les objectifs qu'il se sera fixé.

#### **Objectifs :**

Rendre les élèves acteurs de leur parcours

Accompagner les élèves dans un parcours de réussite

Améliorer la motivation et l'implication

Susciter le goût de la réussite et du dépassement de soi

#### **Moyens d'action :**

- Personnalisation des parcours
- Améliorer l'orientation vers la seconde GT
- Sécuriser les orientations bac pro car les taux de pression de certaines filières augmentent
- Améliorer les résultats au DNB

- Améliorer la connaissance des élèves de 6<sup>ème</sup> grâce à la liaison école
- Repérage précoce des difficultés des élèves de 6ème dans le cadre des conseils école-collège en appui sur le socle et les évaluations du début de 6ème :
- accompagnement personnalisé, PPRE pour les élèves les plus en difficultés
- une pédagogie de la réussite mettant en œuvre entre autres : la différenciation, l'entraide entre élèves, la multiplicité des supports, les tâches complexes, les groupes de compétences
- les groupes de compétences en anglais
- l'aide aux élèves en difficultés dans l'accompagnement personnalisé en s'appuyant sur les compétences du socle commun
- mise en place des PPRE passerelle et au-delà si besoin
- mise en place des Relais pour la Réussite des Elèves pour les élèves décrocheurs
- mise en place des parcours éducatifs : parcours avenir, de santé, citoyen et d'éducation artistique et culturelle
- s'appuyer sur FOLIOS pour la construction des parcours
- rencontre de professionnels, visite d'entreprises en partenariat avec le Pays de Haute Sarthe
- valorisation des stages en entreprise en 3ème par des comptes-rendus à l'oral
- découverte des filières industrielles (STI2D) en 4ème
- Formation des élèves à la recherche documentaire par le professeur documentaliste
- Organisation de devoirs communs, DNB blancs, oraux blancs du DNB
- Valoriser les élèves performants par leur participation à des concours (challenge Jean Papin, Rallye Maths, Big Challenge)
- Associer les parents à la construction du parcours des élèves via E-lyco (consultation des notes, messagerie) et les rencontre parents-professeurs à mi-trimestre
- prise en compte des « Dys » et PAI
- Formation des élèves à la recherche documentaire par le professeur documentaliste CDI

---

## **Axe 5 : le numérique au service de la réussite des élèves**

**Etat des lieux :** La place du numérique dans la vie quotidienne des jeunes est prépondérante. L'accès aux nouvelles technologies est de plus en plus répandu mais est-il pour autant maîtrisé ? Le rôle de l'école est de rendre les élèves, sous la conduite des équipes enseignantes et éducatives, plus performants et responsables dans l'usage des outils numériques qui les aident à progresser et à construire leurs savoirs.

Le collège est entièrement mis en réseau depuis 2012 et est entré dans le Plan Numérique Collège en mai 2018 sous la gouverne du Conseil Départemental qui équipe progressivement tous les collèges de la Sarthe. Chaque salle est équipée d'un vidéo projecteur, la salle informatique a été réorganisée. Le collège dispose de classes mobiles et d'une mallette de ballado diffusion, d'un ENT académique E-Lyco administré et nourris par l'ensemble des professeurs

**Objectifs :**

- maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- Rendre le collégien numériquement responsable

**Moyens d'actions :**

- un projet numérique par discipline et couvrant la scolarité de l'élève
- développement d'E-Lyco déjà engagé et à poursuivre :
  - communication avec les familles : cahier de texte, messagerie, consultation des notes, informations concernant le collège
  - espace d'aide aux élèves : banque d'aide, relation d'aide, documentation ressource en ligne
  - espace de perfectionnement pour les élèves qui veulent approfondir une notion
  - formation des élèves de 6<sup>ème</sup> à l'usage d'E-Lyco et du réseau en parallèle avec une formation à la recherche documentaire au CDI par le professeur documentaliste
  - travail collaboratif entre élèves, entre professeurs, entre élèves et professeurs
  - espace des classes, actualités des disciplines
- formation des enseignants : politique de bassin éducatif Nord-Sarthe, stages sur des thématiques communes relatives aux TICE
- envisager à terme l'aménagement d'une 2<sup>ème</sup> salle informatique dans le cadre du projet de réhabilitation et de réorganisation des espaces libérés par la construction de la nouvelle ½ pension
- Améliorer le taux de connexion des parents d'élèves
- formation des familles : à l'usage d'E-Lyco
- Pratiquer une communication plus ciblée
- Créer des espaces d'aide
- Formation des élèves de 6<sup>ème</sup> à l'usage d'E-lyco
- Intervention de « Génération numérique » en 5<sup>ème</sup> sur les dangers d'internet et de la BPDJ
- Utilisation de la baladodiffusion en langues
- Utilisation des classes mobiles